Bilan de 7 ans de « Dictature »

Le Maire a organisé et présidé :

- 35 réunions ouvertes au public, sur le PLU
- Une dizaine sur la ZAC des Combes
- 4 réunions et 2 enquêtes publiques sur la ZAC de Valès
- 5 réunions d'information, 3 mois de concertation sur la voie de contournement
- Une centaine de réunions dans les quartiers.

Son bureau reste ouvert à tout habitant voulant le rencontrer

Mieux même par deux fois il a pris en compte l'opinion majoritaire de la population :

- Abandon du projet communautaire d'aménagement du Rouret après une pétition massive,
- Après résultat du référendum sur le Serre d'Avène et il a fait classer le secteur en zone naturelle (inconstructible) au PLU.

II- L'Urbanisme au cœur de la campagne .... Alors... quelques questions à nos adversaires.

Il parait qu'on bétonne trop à St Christol, même si l'imperméabilisation représentent moins de 10 % du territoire de la commune et si le PLU décrète 53 % de la superficie communale inconstructible.

Quoiqu'il en soit, questions à nos adversaires :

- Allez-vous arrêter la ZAC des Combes (75 logements), celle de Valès (200 logements), du Mas Rouge (nombre de logements non encore défini) ? ZAC pour lesquelles vos représentants avaient voté lors des conseils municipaux. Oui ou Non ?

- En cas d'abandon de ces ZAC, comment comptez-vous créer et financer les infrastructures (exemple : route de liaison inter quartier, voies piétonnières et cyclables etc...) prévues dans ces ZAC pour desservir l'ensemble Montèze –Mas Rouge ?

Sachant à titre d'exemple que l'aménagement en cours de réalisation de l'entrée Sud coûte 1.3 millions d'euro (financé à 50 % par des fonds privés, par le Conseil Général, la Communauté d'Agglo et l'Etat).

- Etes-vous favorable au mitage de la Commune (habitations dispersées sur de grande surface, grande consommatrices de terrain et d'équipements publics) alors que le PLU que vous avez refusé de voter gèlera ce phénomène ?
- Comment amènerez – vous à moindre coût, les réseaux (renforcement d'eau, tout à l'égout, recalibrage de la voirie etc...) dans ces zones ? - Sachant que la seule extension du réseau d'assainissement au Mas d'Ayrolle a coûté 380 000 euros à la collectivité pour desservir 35 maisons !
- Comment financerez-vous les travaux d'agrandissement de la station d'épuration devant passer de 6500 à 12000 équivalents habitants (Travaux estimés à 1.1 million d'euros.) ? Augmenterez-vous la redevance assainissement? C'est-à-dire, ferez-vous payer le consommateur ?
- Comment financerez-vous le carrefour de Vermeil, subvention déduite, entre 400 000 et 500 000 euros ?

On attend vos réponses.